RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Quillan

EXTRAIT DU REGISTRE

DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Département de l'Aude

COMMUNE de QUILLAN

Nombre de membres :
En exercice : **27**
Qui ont pris part à la délibération : **26**
Dont pouvoirs : **3**
Votes pour : **26**
Votes contre : **0**
Abstentions : **0**
Date de la convocation : **22/09/2026**
Date d'affichage : **02/10/2026**

Certifié exécutoire par réception en Sous-Préfecture de Limoux le:

- 9 OCT. 2026

L'an **deux mil vingt six, le vingt huit septembre**, à **18h30**, le Conseil Municipal de la commune **de QUILLAN, régulièrement convoqué**, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, au lieu habituel de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de **M. Stéphane PEILLE, Maire**.

Étaient présents : M. Stéphane PEILLE, M. Jean-Michel FOSSET, Mme Rose-Marie POUS-ODDOS, M. Yves RAYNAUD, Mme Malika GIMENEZ, M. Eric BRETON, Mme Françoise CATHIARD, M. Claude BORDES, Mme Lisette CHAUBET, M. Christophe DUVERGÉ, Mme Muriel SCANDOLERA, M. Sébastien MARRONCLES, Mme Sylviane JARDIN, M. Gérard STOQUERT, M. Benjamin HILLÉ-SCHWAB, Mme Marion DAIGNEAU, M. Derrick CAMPBELL, Mme Carole OLEKHNOVITCH, M. Boris HUG, M. Thierry CAUSSE, M. Marco CABALLERO, Mme Manon LUCASSON, M. Cédric BEAUVAL.

Étaient absents excusés : Mme Laétitia SAPLANA, M. Mohammed EL HABCHI, Mme Claudine KOTTEN, Mme Céline SANCHEZ.

Étaient absents non excusés : -

Procurations : M. Mohammed EL HABCHI en faveur de M. Stéphane PEILLE, Mme Claudine KOTTEN en faveur de M. Gérard STOQUERT, Mme Céline SANCHEZ en faveur de Mme Muriel SCANDOLERA.

Secrétaire : Mme Manon LUCASSON.

Délibération n° : **MA-DEL-2026-146**

Domaine : 5.2 - Fonctionnement des assemblées

OBJET : Liste des affaires traitées dans le cadre de l'article L2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Vu la délibération n° MA-DEL-2026-010 du 28 MARS 2026 ;

Considérant que le Maire est chargé de traiter toutes les affaires énumérées par l'article L. 2122.22 du Code Général des Collectivités Territoriales. Cette mesure a été prise afin d'accélérer l'exécution des affaires courantes et de simplifier les tâches administratives. Comme le prévoit la réglementation en vigueur M. le Maire a l'honneur de vous rendre compte ci-dessous des décisions relatives aux matières ayant fait l'objet de la délégation et qui ont été prises courant les mois de juillet, août et septembre 2026.

2026 06 064	CONVENTION MISE A DISPOSITION CCPA MAISON FRANCE SERVICE avenant 1 **ANNULÉ**
2026 07 065	MAISON EPI Changement des ouvertures **ANNULÉ REMPLACÉ PAR ARRETE CCAS**
2026 07 066	BAIL COMMUNE CCPA AVENANT 2 modification de surface **ANNULÉ**
2026 07 067	Autorisation ODP Au Coin des Gourmets Mme PLAY Terrasse suppl.
2026 07 068	Délégations accordées à M. RAYNAUD Yves
2026 08 069	BAIL A FERME COMMUNE M.MANON IGLESIAS
2026 08 070	CONVENTION PLURIANNUELLE DE PATURAGE Manon IGLESIAS
2026 08 071	ACEITUNO JULIE MODIFICATION ADRESSE SIEGE SOCIAL
2026 08 072	CHANGEMENT DE VEHICULE CANTETEAU
2026 09 073	LA FORGE Convention de mise à disposition de deux mini bus à l'association ARPAL

A cet effet, M. Le Président propose au conseil municipal :

1. Dire que le conseil municipal est informé des affaires traitées au titre de l'article L2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales.

2. De l'autoriser à entreprendre toute démarche et signer tout document visant la réalisation de cette opération.

Il demande d'en délibérer.

Le Conseil Municipal,
Ouï l'exposé de son Président,
Après en avoir délibéré.

Délibération approuvée à l'UNANIMITE des membres présents et représentés par 26 voix POUR

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.

La secrétaire,

Mme Manon LUCASSON

Pour extrait certifié conforme,
Le Maire,

M. Stéphane PEILLE.

MAIRIE DE QUILLAN (Aude)

2026-146

Identifiant FAST :	ASCL_2_2026-10-09T10-46-30.00 (MI273019144)
Identifiant unique de l'acte :	011-200059418-20261009-2026-146-DE (Voir l'accusé de réception associé)
Objet de l'acte :	Liste des affaires traitées dans le cadre de l'article L2122-22 du Code Général des Collectivités Territoria
Date de décision :	Oct 9, 2026 12:00:00 AM

CERTIFIÉ

Certifié Conforme

Nature de l'acte :	Délibération
Matière de l'acte :	5. Institutions et vie politique 5.2. Fonctionnement des assemblees
Identifiant unique de l'acte antérieur :	
Acte :	MA-DEL-2026-146.PDF

Préparé	Date **09/10/26** à **10:46**	Par **TRICOIRE Muriel**
Transmis	Date **09/10/26** à **10:46**	Par **TRICOIRE Muriel**
Accusé de réception	Date **09/10/26** à **10:52**	